

Comité exécutif du conseil multidisciplinaire

Date et heure

Le 22 janvier 2020, de 13 h à 16 h

Lieu, adresse et salle

CLSC Châteauguay, 95, avenue de la Verdure, salle Roseraie-A

Présences :	Joannie Bergeron	Éducatrice spécialisée, DPSMD
	Caroline Boudreault	Hygiéniste dentaire, DPJASP
	Claudine Boulet	Neuropsychologue, DPSAPA
	Céleste Côté	Présidente, APPR, DSMREU
	Stéphane Dubuc	Directeur, DSMREU
	Cynthia Lavoie	Technicienne en éducation spécialisée, DPD
	Mélissa Leduc	Secrétaire-Trésorière, ergothérapeute, DSMREU
	Sylvie Maheu	Thérapeute en réadaptation physique, DPSAPA
	Pascale Maillette	Vice-présidente, APPR, DSMREU
	Guylaine Sarrazin	Travailleuse sociale/Agente de relations humaines, DPSMD
	Yves Masse	Président-directeur général
Absent(s) :	Andréanne Moreau	Ergothérapeute, DPD
Invité(s) :	Sophie Poirier	Directrice adjointe – volet qualité et évolution de la pratique, DSMREU
	Catherine St-Jean	APPR, équipe qualité de la pratique clinique, volet qualité et évolution de la pratique, DSMREU

1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum et tour de table

La rencontre débute à 13 h 16. Le quorum est atteint.

De nouveaux membres se sont ajoutés au comité exécutif du conseil multidisciplinaire. Un tour de table est fait afin de se présenter.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec l'ajout du point 9.1 :

1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum et tour de table
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Présentation des dossiers avec invités
 - 3.1. Guide visant à soutenir le Règlement sur les modalités d'élaboration et de révision des plans d'intervention (PI) des usagers – Déploiement du plan d'action

4. Suivis des rencontres du comité exécutif du conseil multidisciplinaire
 - 4.1. Dépôt et adoption du procès-verbal de la rencontre du 5 décembre 2019
 - 4.2. Suivis découlant de la rencontre du 5 décembre 2019
 - 4.3. Suivis découlant des rencontres antérieures (grille de suivis)
5. Points statutaires
 - 5.1. Mot du président-directeur général
 - 5.2. Mot du directeur de la DSMREU
 - 5.3. Demande au CM
 - Suite de la demande de la DPD : avis sur l'implantation des nouvelles pratiques en orthophonie auprès de la clientèle bègue
 - Suite de la demande de la DPD : priorisation de la clientèle des services externes
 - 5.4. Comité de pairs
 - 5.5. Comité de communication
 - 5.6. Comité de maintien des compétences professionnelles
 - 5.7. Comité de gestion des risques
 - 5.8. Comité de prévention des infections
 - 5.9. Budget
 - 5.10. Bons coups des membres
6. Points de décision / d'orientation
 - 6.1. Révision du Règlement sur la régie interne du conseil multidisciplinaire au CISSS de la Montérégie-Ouest
 - 6.2. Mandat des membres du comité exécutif
 - 6.3. Processus de présentation au CECM
7. Points d'information
 - 7.1. Désistement de Fanny Marin à titre de membre du comité exécutif
8. Dépôt de documents
 - 8.1. Service PCI : rapport périodique 9
 - 8.2. Service PCI : rapport périodique 10
9. Affaires nouvelles
 - 9.1. Dépenses de temps de déplacement
10. Date de la prochaine rencontre
11. Clôture de la séance

3. Présentation des dossiers avec invités	ACTION / SUIVI
3.1. Guide visant à soutenir le Règlement sur les modalités d'élaboration et de révision des plans d'intervention (PI) des usagers – Déploiement du plan d'action	
Suite à la réception et la lecture du guide visant à soutenir le Règlement sur les modalités d'élaboration et de révision du plan d'intervention (PI) des usagers, de la fiche A3 et du plan d'action, les membres du comité exécutif reçoivent madame Catherine St-Jean, agente de planification, de programmation et de recherche, équipe qualité à la pratique clinique, de la DSMREU.	
Mise en contexte du guide visant à soutenir le Règlement : Le 1 ^{er} mai 2019, le conseil d'administration a adopté le Règlement sur les modalités d'élaboration et de révision des plans d'intervention des usagers. Afin d'accompagner les professionnels et les gestionnaires	

dans la mise en application du Règlement, un guide a été élaboré. La rédaction d'un guide vise aussi à soutenir le processus réflexif des professionnels en vue de déterminer la modalité d'élaboration et de révision des PI la plus appropriée pour répondre aux besoins des usagers.	
Les membres transmettent leurs commentaires et questionnements à madame Catherine St-Jean.	

4. Suivis des rencontres du comité exécutif du conseil multidisciplinaire	ACTION / SUIVI
4.1. Dépôt et adoption du procès-verbal adopté de la rencontre du 5 décembre 2019	
Le procès-verbal de la rencontre du 5 décembre 2019 est adopté tel que présenté.	
4.2. Suivis découlant de la rencontre du 5 décembre 2019	
- POINT 5.3, page 7 : Suite à la décision du CECM, la lettre-réponse à la demande portant sur l'abolition du poste d'ébéniste à temps complet – programme DM-DL 7 plus est rédigée, mais n'a pas encore été transmise au demandeur. <u>Céleste Côté transmettra celle-ci à Paméla Déry, adjointe à la direction, pour révision et mise en page, ainsi que transmission au demandeur.</u> - POINT 5.10, page 8, 3^e énumération : Les lettres de bons coups aux membres sont en cours de rédaction. <u>Céleste Côté terminera la rédaction des lettres et transmettra celles-ci Paméla Déry, adjointe à la direction, pour révision et mise en page, ainsi que transmission aux membres.</u> Lorsqu'il s'agit de souligner le bon coup d'une équipe, il pourrait être pertinent de transmettre la lettre à l'équipe et non de façon individuelle aux membres qui composent l'équipe. - POINT 5.10, page 8, 4^e énumération : Les lettres destinées aux professionnels nommés lors de la soirée du Rendez-vous des Prix Inspiration du CISSS de la Montérégie-Ouest sont en cours de rédaction. <u>Céleste Côté transmettra celles-ci à Paméla Déry, adjointe à la direction, pour révision et mise en page, ainsi que transmission aux professionnels.</u> Afin de faciliter la recherche des informations requises pour chaque professionnel nommé, il est proposé d'interpeler madame Élise Parent, personne ressource qui s'est occupé des Prix Inspiration. Les autres suivis ont été réalisés ou feront partie des discussions de la présente rencontre.	SUIVI : Céleste Côté & Paméla Déry SUIVI : Céleste Côté & Paméla Déry SUIVI : Céleste Côté & Paméla Déry
4.3. Suivis découlant des rencontres antérieures (grille de suivis)	
- Révision du Formulaire de demande d'avis/recommandation : La révision du formulaire est terminée. Celui-ci doit être déposé sur l'intranet par Paméla Déry. Cette dernière devra aussi faire une vérification auprès du Service des archives quant à la numérotation du document et de la procédure à laquelle il se rattache. - Arborescence du répertoire partagé sur le N:\ : L'arborescence est terminée. - Création d'une lettre type d'accueil des nouveaux membres : <u>La lettre sera déposée au prochain comité exécutif pour adoption par les membres.</u>	

5. Points statutaires	ACTION / SUIVI
5.1. Mot du président-directeur général	
<u>Enjeux de main-d'œuvre</u> : La pénurie de main-d'œuvre actuelle est un enjeu primordial. Lors d'une rencontre à Québec, les PDG ont eu l'opportunité de discuter avec le MSSS de cet enjeu et de bénéficier de l'expérience de chacun. Au CISSS de la Montérégie-Ouest, il importe pour le comité de direction d'identifier et de comprendre les impacts de cette pénurie sur la réalisation de notre mission. Cela crée une pression importante dans les activités courantes du CISSS et peut avoir des conséquences sur le développement futur des soins et services. Des solutions à court, moyen et long terme sont identifiées et mises en place telles que des activités de délestage par les directions pour combler les besoins de main-d'œuvre urgents, la mise en place de mesures exceptionnelles des cadres, l'utilisation des nouveaux moyens technologiques, etc. <u>Agrément Canada</u> : Suite à la visite d'Agrément Canada qui a eu lieu du 6 au 10 octobre 2019, l'établissement a reçu les résultats finaux au début du mois de décembre 2019. Plusieurs éléments positifs ont été identifiés par les visiteurs et les résultats attestent du grand succès de la démarche : un taux de conformité aux critères de qualité de 96 % a été attribué aux normes de gouvernance, leadership, gestion des médicaments, prévention et contrôle des infections et retraitement des dispositifs médicaux réutilisables. Quant aux deux continuums de service évalués, ils ont obtenu respectivement un taux de conformité de 97 % pour la DPSMD et de 96 % pour la DPJASP.	

<u>Image de marque</u> : Le CISSS de la Montérégie-Ouest s'est doté d'une nouvelle identité visuelle en octobre dernier. Le lancement officiel de la nouvelle image de marque S'épanouir ensemble s'est fait le 16 janvier dernier. En collaboration avec une firme externe, le Service des communications a élaboré une image de marque très colorée. L'établissement désire se différencier des autres CISSS et CIUSSS. <u>Visite de la Ministre</u> : Le 17 janvier dernier se tenait la rencontre des gestionnaires. Lors de cette journée, les gestionnaires ont eu le privilège de recevoir madame Danielle McCann, ministre de la Santé et des Services sociaux. Madame McCann souhaitait échanger avec les gestionnaires et répondre au plus grand nombre de questions. Cette visite fût différente de celle faite à l'Hôpital Anna-Laberge en novembre 2019, qui se concentrait plutôt sur la situation d'achalandage des urgences. <u>Budget</u> : Les derniers résultats financiers à la période 9 nous indiquent un surplus de 517 000 \$. Nous avons reçu une confirmation d'ajustement budgétaire par la MSSS pour combler le déficit budgétaire généré par les coûts des médicaments spécialisés. De plus, nous avons obtenu une confirmation de financement pour une partie des ressources déployées par la CISSS de la Montérégie-Ouest suite à l'ouverture de l'École régionale Brenda-Milner à Châteauguay.	
5.2. Mot du directeur de la DSMREU	
<u>Enjeux de main-d'œuvre</u> : En complément de l'information transmise par M. Masse, nous avons travaillé à l'élargissement de la pratique des inhalothérapeutes en milieu hospitalier. Nous avons déployé des inhalothérapeutes dans l'urgence des hôpitaux Anna-Laberge et Barrie Memorial ainsi que sur les unités de soins de l'Hôpital Anna-Laberge afin de prendre en charge la clientèle cardio-respiratoire. <u>URFI Boucherville</u> : Le CISSS de la Montérégie-Ouest a fait l'ajout de 36 lits en URFI, maintenant opérationnel en totalité. Cet ajout a apporté des changements au processus d'accès. En comparaison, à la période 13 pour l'année 2018-2019, nous avons procédé à 300 admissions. À la période 7 pour l'année en cours, soit 2019-2020, nous avons procédé, jusqu'à présent, à 310 admissions. Nous pouvons constater l'impact positif de l'ajout des lits sur l'accessibilité. L'URFI Boucherville est dédiée à la clientèle éprouvant une déficience physique qui nécessite de la réadaptation. Plusieurs professionnels de la réadaptation sont donc sollicités et impliqués auprès de la clientèle desservie. <u>L'innovation</u> : Le MSSS désire donner davantage de place à l'innovation. C'est pourquoi le Bureau de l'innovation du MSSS nous a interpellé afin d'identifier un représentant de l'innovation au CISSS de la Montérégie-Ouest, en l'occurrence monsieur Stéphane Dubuc, ainsi que pour nous poser diverses questions et connaître nos besoins au niveau stratégique quant à l'innovation. Deux projets ont été présentés au Bureau de l'innovation, soit un projet réalisé qui consistait en l'ajout d'IPS dans la pratique hospitalière au Suroît et un projet en cours qui consiste en le développement d'une application pour suivre, en temps réel, les différentes phases du continuum AVC chez un patient. <u>Projet focus</u> : En mai dernier, le comité de direction a identifié 18 projets prioritaires, aujourd'hui nommés Projet focus. Cette nouvelle approche consiste à attribuer 1 à 2 projets maximum à chaque direction. Au total, 6 projets focus touchent la pratique professionnelle. Il serait intéressant de regarder et partager quels sont les impacts de ces projets sur la pratique des professionnels. <u>Visite de la Ministre (en complément de l'information transmise par M. Masse)</u> : Une période de questions de 40 minutes a été allouée aux gestionnaires. La DSMREU a posé la question suivante : <i>Au cours des derniers mois, nous avons eu la chance de vous entendre sur l'importance et la pertinence des responsabilités accrues des IPS, des infirmières et des pharmaciens. J'aimerais savoir comment vous voyez la contribution des autres professionnels (physiothérapeutes, ergothérapeutes, psychologues, etc.) et l'élargissement de leurs</i>	

<i>responsabilités dans l'accès aux services ainsi que dans la performance globale du réseau? Par exemple : prescription des marchettes par les physiothérapeutes/ergothérapeutes.</i> Face à cette question, il est proposé aux membres du comité exécutif d'amorcer des travaux pour voir quelles autres contributions pourraient être faites par les professionnels dans une perspective d'amélioration des services. <u>Une proposition de mandat, précisant les objectifs et les livrables attendus, sera transmise aux membres.</u> D'ici les réceptions de la proposition, les membres peuvent commencer à sonder les professionnels quant à l'élargissement de leurs responsabilités, tout en restant dans leur champ de pratique. <u>Centre de documentation :</u> Avant la période du temps des Fêtes, le CISSS de la Montérégie-Ouest s'est affilié au RUISSS de l'Université de Montréal afin d'avoir accès à de nouveaux outils électroniques, accessibles à tous, tels que la base de données « Ovid » qui permet de faire des recherches documentaires dans les domaines médicaux, paramédicaux et psychosociaux. Les membres du comité exécutif sont invités à consulter l'intranet pour découvrir les nouveaux outils offerts. <u>Mot de Sophie Poirier, directrice adjointe des services multidisciplinaires</u> <u>Profils de compétences :</u> Dans le cadre de ses mandats, la DSMREU, en collaboration avec la DRHCAJ, a procédé à la rédaction d'un guide et de 42 profils de compétences pour les employés de la catégorie 4. Ces documents, par leur harmonisation, ont pour but de soutenir les affichages de postes, la période de probation, l'appréciation de la contribution à l'emploi et l'encadrement professionnel. Ils seront présentés au comité de direction du 4 février prochain et, par la suite, déployés dans les différentes directions de l'établissement.	SUIVI : Stéphane Dubuc, Sophie Poirier, Céleste Côté & Pascale Maillette
5.3. Demandes au CM <u>Suite de la demande de la DPD : avis sur l'implantation des nouvelles pratiques en orthophonie auprès de la clientèle bègue</u> Des corrections ont été apportées à la lettre d'avis. <u>Pascale Maillette transmettra celle-ci à Pamela Déry, adjointe à la direction, pour révision, mise en page et transmission au demandeur.</u> <u>Suite de la demande de la DPD : priorisation de la clientèle des services externes</u> La présente demande provient de la DPD et a été reçue en 2018. Plusieurs relances ont été faites auprès des demandeurs pour savoir si la demande est toujours d'actualité. À ce jour, nous n'avons reçu aucune réponse des demandeurs. Après discussion et échanges, face aux manques de données, les membres du comité exécutifs du CM décident de fermer la demande en précisant la raison. <u>La correspondance sera transmise au chef de programme et la lettre de préoccupation initiale sera transmise à la chargée de projet du continuum AVC pour la phase de réadaptation.</u>	SUIVI : Pascale Maillette & Pamela Déry SUIVI : Céleste Côté
5.4. Comité de pairs Aucun élément nouveau pour ce point.	
5.5. Comité de communications Une mise à jour de la page intranet a été faite par l'ajout d'une section portant les travaux du comité exécutif du conseil multidisciplinaire. Cette section devra être mise à jour après chaque rencontre du comité exécutif du CM. Andréanne Moreau travaille actuellement à la rédaction d'un article qui paraîtra sur l'intranet sous peu.	

Après discussion et échanges, il est décidé que la <i>recommandation du CECM au conseil d'administration concernant l'offre de service pour la clientèle nécessitant un niveau de soins 3.7D et qui se trouve dans les services externes de réadaptation en dépendance</i> soit déposée sur l'intranet. <u>Guylaine Sarrazin remplira le formulaire de demande de mise en ligne de document dans l'intranet et transmettra celui-ci à Pamela Déry, contributrice, pour procéder au dépôt dudit document.</u>	SUIVI : Guylaine Sarrazin & Pamela Déry
5.6. Comité de maintien des compétences professionnelles	
Ce point est reporté à la prochaine rencontre.	
5.7. Comité de gestion des risques	
La dernière rencontre du comité de gestion des risques a eu lieu le 15 janvier 2020. - Présentation des rapports d'activités du programme de prévention et contrôle des infections (PCI) pour la période 9 et 10. Ces deux rapports périodiques ont été déposés aux membres du comité exécutif pour la présente rencontre. - Présentation du rapport portant sur les déclarations d'évènements par les professionnels. Une augmentation du nombre de déclarations a été notée quant aux troubles musculo-squelettiques et aux chutes. Différentes actions sont mises en place afin de prévenir ce type d'évènements.	
5.8. Comité stratégique de prévention des infections	
La dernière rencontre du comité stratégique de prévention des infections a eu lieu le 27 novembre 2019 et la prochaine est en février 2020. - Hygiène des mains : Face aux bonnes pratiques de lavage des mains, la cible de conformité est établie à 80 %. Nous notons, chez les professionnels, un très faible taux de conformité pour le moment 1, soit le moment avant le contact avec un usager et son environnement. - Les membres du comité travaillent à l'élaboration différentes stratégies pour inciter au lavage des mains. Une activité régionale a été réalisée sur l'hygiène des mains et, à présent, un de leur objectif est de développer davantage le site Internet.	
5.9. Budget	
À la période 9, se terminant le 7 décembre 2019, il reste un solde de 8 748 \$ au compte du conseil multidisciplinaire.	
5.10. Bons coups des membres	
Les bons coups suivants sont soulignés : L'équipe derrière le rétablissement de Mateo Corrales : Le 26 août 2018, Mateo Corrales, jeune athlète de 15 ans, a reçu une décharge électrique de 25 000 volts. Stéphanie Prud'homme, physiothérapeute, Stéphanie Leblanc, ergothérapeute, et Philippe Carrier, éducateur physique et kinésologue, ont grandement contribué au rétablissement de l'adolescent. Grâce à leur travail exemplaire, en continuum avec plusieurs autres spécialistes, Mateo retrouvera une qualité de vie.	

• Journée des cadres du 17 janvier 2020 : Un bravo spécial à mesdames Nadia Paquin, Anne-Marie Breton, Pascale Maillette et Karine Cervera qui ont fait une présentation sur le projet <i>Prév-action</i> lors de la journée des cadres devant plus de 300 gestionnaires. • Madame Christine Maheu, ergothérapeute, désirait faire la différence au sein de l'établissement et y avoir un impact positif. Ainsi, elle a choisi de réaliser son projet de maîtrise, à même le CISSS de la Montérégie-Ouest, sur l'<i>Implantation du volet Prévention des plaies de pression de l'Approche Adaptée à la Personne Âgée : l'expérience d'une unité de soins de l'Hôpital Barrie Memorial</i>. Il est proposé d'ajouter une section sur la page intranet du conseil multidisciplinaire afin de nommer et mettre de l'avant les bons coups réalisés par les membres.	
---	--

6. Points de décision / d'orientation	ACTION / SUIVI
6.1. Révision du Règlement sur la régie interne du conseil multidisciplinaire au CISSS de la Montérégie-Ouest	
Les membres du comité exécutif ont décidé de procéder à la révision du Règlement sur la régie interne du conseil multidisciplinaire au CISSS de la Montérégie-Ouest dans le but de modifier la durée des mandats. Deux propositions sont faites aux membres : 1. Modifier la durée du mandat des membres aux quatre (4) ans dont tous sont renouvelables aux quatre (4) ans 2. Modifier la durée du mandat des membres aux quatre (4) ans dont la moitié est renouvelable aux deux (2) ans Après discussion et échanges, les membres du comité exécutif optent pour la proposition # 2. Ils devront s'assurer de respecter la cascade d'approbation une fois le Règlement révisé. Les membres profitent de cette même occasion pour réviser et mettre à jour tous les autres éléments du Règlement. Ainsi, <u>tous les membres du comité exécutif ont le devoir de lire le Règlement et de transmettre leurs suggestions/commentaires d'ici le 26 février à Claudine Boulet qui en fera une compilation.</u> Un retour sera ensuite fait lors de la séance de travail du mois de mars afin de connaître l'investissement requis.	
6.2. Mandat des membres du comité exécutif	
Ce sujet a été traité au point 6.1.	
6.3. Processus de présentation au CECM	
Face à un grand nombre de demande de présentations, les membres du comité exécutif souhaitent revoir le temps alloué à celles-ci, réviser la fiche d'inscription de sujets et prioriser les différentes demandes notées à la grille de suivis. Le temps alloué lors de la rencontre du comité exécutif du CM doit se limiter aux présentations qui suivent la cascade de consultation/d'approbation de documents. • Après discussion et échanges, il est décidé qu'une période de temps maximale de 1 h 15, pour la séance de travail <u>et</u> la rencontre du comité exécutif, sera attribuée aux présentations. En moyenne, une période de temps de 20 minutes sera allouée par présentation, incluant la période de questions.	

- La fiche d'inscription de sujets sera révisée afin de mieux cibler les informations pertinentes pour le CECM uniquement. - À la vue des demandes de présentation inscrites à la grille de suivis, il est décidé de les prioriser comme suit : <u>Séance de travail</u> - Protocole de mise sous garde : 26 février 2020 - Programme buccodentaire : 26 février 2020 - Cadre de référence pour les URFI SP et DP : mars 2020 <u>Comité exécutif du CM</u> - Encadrement professionnel : 26 février 2020 <u>Stéphane Dubuc et Pamela Déry identifieront la personne-ressource pour chaque présentation à contacter afin de leur transmettre une demande de présentation.</u>	SUIVI : Stéphane Dubuc & Pamela Déry
--	---

7. Points d'information	ACTION / SUIVI
7.1. Désistement de Fanny Marin à titre de membre du comité exécutif Le 6 janvier 2020, madame Fanny Marin a fait part, via courriel, de son désistement à titre de membre du comité exécutif. <u>Madame Marin sera retirée des invitations aux séances de travail et aux rencontres du comité exécutif, et ses accès au N:\CISSMO\CECM lui seront enlevés.</u>	SUIVI : Pamela Déry

8. Dépôt de documents	ACTION / SUIVI
8.1. Service de PCI : rapport périodique 9 Le rapport périodique 2019-2020 pour la période 9 s'étant terminée le 7 décembre 2019 est déposé à titre informatif auprès des membres du comité exécutif.	
8.2. Service de PCI : rapport périodique 10 Le rapport périodique 2019-2020 pour la période 10 s'étant terminée le 4 janvier 2020 est déposé à titre informatif auprès des membres du comité exécutif.	

9. Affaires nouvelles		ACTION / SUIVI
9.1. Dépenses de déplacements		
Après discussion et échanges, il est convenu que, pour cette année, le temps de déplacements pour assister au Congrès des conseils multidisciplinaires du Québec et au Forum des conseils professionnels sera rémunéré. Aucune reprise de temps ne sera toutefois permise.		
Pour les années à suivre, le paiement ou non du temps de déplacements pour de telles activités devra être déterminé avant la tenue de l'évènement.		
10. Date de la prochaine rencontre		
La prochaine rencontre a lieu le 26 février 2020 à l'Hôpital Anna-Laberge, situé au 200, boulevard Brisebois, Châteauguay, dans la salle Dr.-J.-Roger-Laberge.		
11. Clôture de la rencontre		
La rencontre se termine à 16 h 19.		



Céleste Côté, présidente du comité exécutif du CM



Mélissa Leduc, secrétaire-trésorière du comité exécutif du CM

Rédigé par : Paméla Déry, adjointe à la direction, DSMREU, CISSS de la Montérégie-Ouest